

**Compte rendu de l'audience accordée à l'intersyndicale 93
par le cabinet du ministre de l'éducation nationale
mercredi 25 septembre 2013
110, rue de Grenelle
Paris**

Pour le ministère :

Bernard LEJEUNE : **Directeur adjoint du cabinet de Vincent Peillon**

assisté par une personne de son cabinet

pour la FSU :

François Cochain : secrétaire départemental de la FSU 93

Mathieu Logothetis : responsable départemental du SNES 93

Martine Caron : responsable départementale du SNUipp 93

Roland Hubert : responsable national du SNES

Sébastien Sihr : responsable national du SNUipp

Serge Chabrol : responsable national du SNEP

Pour la CGT éduc'action :

Fabienne Chabert, représentante départementale

Patrick Désiré, représentant national

Pour Sud éducation :

Sabine Duran, représentante départementale

Cybèle David, représentante nationale

« Diagnostic partagé » :

Bernard Lejeune après avoir écouté les interventions des représentants des organisations syndicales a clairement dit que **le ministère partage le diagnostic exposé dans nos propos syndicaux.**

Il a clairement indiqué que la Seine-Saint-Denis est un département difficile, que l'attractivité des métiers et la stabilité des équipes sont des éléments importants des dynamiques qui permettraient de faire évoluer positivement la situation. Ces problématiques sont bien celles que nous avons avancées dans nos propos liminaires.

Bernard Lejeune sait gré à la FSU d'avoir salué le travail des administratifs de la DSDEN 93 ayant du préparer la rentrée sans chef de service dans certains cas.

Notre interlocuteur constate qu'une partie des problèmes relève du ressort des collectivités territoriales (construction d'écoles, collèges, lycées), et que le contexte est impacté par toutes ces difficultés additionnées.

« Effort dans la durée »:

Bernard Lejeune a indiqué que pour le ministère, il est question pour le 93, « d'un effort dans la durée ». La FSU a clairement indiqué que nous souhaitons un plan de développement. Selon le représentant du ministre, le gouvernement a commencé à mettre en place ce plan avec les dotations positives attribuées à l'académie de Créteil pour la rentrée 2013. Il a précisé que pour le ministère, ces dotations positives

vont se poursuivre pendant les années à venir, ce d'autant que certaines priorités n'ont pu être développées du fait de la poursuite de l'augmentation démographique.

La question du recours massif aux contractuels :

BL a aussi précisé que si le ministère était allé plus loin en matière de créations de postes à la rentrée 2013, il y aurait eu un réel problème de « ressource humaine », l'académie et surtout le 93 ayant été amenés à recruter massivement des contractuels.

Concernant les contractuels, nous avons exposé l'ensemble des problèmes qui leur étaient posés et nous avons demandé qu'une prise en compte sérieuse de leurs conditions de salaires et de travail soit mise en œuvre. Par exemple dans le 1^{er} degré, les contractuels à plein temps doivent avoir une rémunération complète tous les mois, sans fluctuations à la baisse lors des congés intermédiaires.

Consultation sur l'éducation prioritaire :

Sur les problématiques d'**attractivité du métier et de stabilité des équipes**, Bernard Lejeune considère que la **consultation sur l'éducation prioritaire** devrait nous apporter des éclairages et des propositions. Nous avons attiré son attention sur trois points :

1. on est un peu dans la précipitation avec de premières 1/2 journées de concertation la semaine prochaine
2. plusieurs établissements sensibles ne sont pas prévus dans la concertation, ce qui est très préjudiciable à une vraie remontée de propositions
3. les assises académiques doivent être l'occasion de réelles remontées du terrain, rien ne serait plus contre-productif qu'une simple opération de communication médiatique.

Rythmes scolaires :

Nous avons profité d'un temps de l'audience pour exposer les problèmes posés par la réforme des rythmes scolaires. Nous avons dénoncé les dérives autoritaires contre les enseignants. Nous avons décrit les grandes désorganisations d'école qui commencent à voir le jour ici et là. Nous avons fait part de nos réelles inquiétudes quant à la sécurité des enfants au moment des passations. Nous avons surtout indiqué que dans le contexte déjà compliqué de la situation de notre département, cette réforme brouille tous les repères des enfants et aggrave les conditions de travail des personnels.

En conclusion :

Nous avons rappelé que nous étions là pour la mise en œuvre d'un plan de développement de l'éducation dans le 93. Plusieurs chantiers sont à ouvrir et nous demandons que les organisations syndicales y soient associées, que les personnels soient consultés. Le ministère reconnaît les problèmes de la Seine-Saint-Denis, il faut donc maintenant que cela se traduise par des créations de postes, par la mise en place de pré-recrutements, par des mesures salariales pour rendre les métiers attractifs, et par des conditions de travail qui permettent la stabilité des équipes. Nous avons donc indiqué que nous poursuivrons notre action notamment par la mise en place d'une « **marche départementale pour l'éducation** », unitaire, avec les conseils de parents d'élèves FCPE, avec les parents engagés dans l'action, avec les forces syndicales prêtes à rejoindre le combat initié par les trois syndicats ayant appelé à l'action du 19 septembre.